

La rentrée scolaire est de retour avec son cortège de déclarations satisfaites sur son bon déroulement. Hélas pour le service public d'éducation à Mayotte, les difficultés structurelles persistent.



Communiqué SNES-FSU Mayotte du 27 août

Sureffectifs

Les sureffectifs restent une réalité incontournable dans tous les établissements de l'île et posent des problèmes

de conditions de travail dégradées voire de sécurité. Certes des constructions sont programmées mais en

attendant, les agents et les élèves subissent ces conditions de travail.

Manque de personnels expérimentés

Le recrutement reste insuffisant au regard des besoins. Le taux d'encadrement global et la

proportion titulaires/contractuels se dégrade régulièrement notamment dans les

collèges. Le manque de professionnels dans tous les métiers de l'éducation est une réalité.

Discrimination à l'embauche

Le vice-rectorat refuse de signer à nouveau avec des contractuelles en congé maternité. Ces collègues doivent compter sur un

éventuel réemploi pas forcément près de chez elle à l'issue de leur congé. Le SNES-FSU Mayotte dénonce et

s'indigne de cette discrimination à l'embauche.

Effectifs par classe : la vérité des chiffres

A l'assemblée nationale le Ministre Blanquer a affirmé au député Mansour Kamardine que les classes de collège à Mayotte étaient à 24

élèves. C'est faux et tous les collègues notamment en collège le savent. Alors que la moyenne nationale est de 24 pour les

collèges REP et 22 pour les REP +, Mayotte est à 30, seuls les sixièmes bénéficient d'un allègement à Mayotte.